

Avec l'arrivée du livre électronique, l'accès au savoir se numérise dangereusement.

## Livre.com: 0 corps, 0 âme

par PATRICK ALTMAN

Le Salon du livre vient à peine de fermer ses portes, son invité d'honneur était cette année le Portugal. Il semble pourtant que la vedette lui a été volée par un phénomène qui risque de faire basculer l'édition et le rapport du lecteur aux livres. Le public pressé autour de lui ouvrait parfois les mêmes yeux qui en d'autres temps se portaient sur ceux qu'on appelait des phénomènes de foire. Etrangeté sans papier, le livre électronique n'a pas raté sa première présentation au grand public.

S'agissant de la dématérialisation du support qui a porté l'essentiel de la transmission culturelle depuis des siècles, il est important de s'arrêter un moment pour essayer d'en comprendre les conséquences culturelles et économiques, voire politiques ou éthiques. La transformation d'une œuvre en fluide électronique lui confère de nouvelles qualités tout en lui faisant porter de nouvelles contraintes pour sa représentation. Sa nature électronique lui assure une capacité de circulation inégalée. Aucun vecteur de transport électronique ne lui est interdit. Des réseaux comme l'Internet, bien entendu, dans tous ses modes d'accès: filaire ou sans fil grâce à la téléphonie cellulaire, mais aussi directement de machine à machine par le biais de liaison infrarouge et demain par ondes hertziennes où il suffira d'être dans le périmètre de l'émission d'un fichier pour le récupérer sans se soucier des obstacles physiques.

Mais, par ailleurs, un texte sur papier se donne tout entier dans la main du lecteur, on pourrait presque dire corps (le papier) et âme (l'œuvre concrétisée par l'encre). Un livre en papier ne nécessite aucune béquille pour être lu, la langue employée est le seul obstacle qui peut s'interposer entre l'écriture et son lecteur. Une œuvre numérisée n'est rien d'autre qu'un code informatique. Pour atteindre à sa représentation intelligible par le lecteur, il faut lui adjoindre une machine capable d'afficher ce code, elle-même asservie par un logiciel conçu pour l'interpréter.

**Que la technologie soit l'apanage de quelques grandes sociétés gardant leurs brevets, et ce sont des pans entiers de la culture qui risquent d'être pris en otage.**

La maîtrise de la technologie conditionne donc à 100 % l'accès au savoir numérisé. Que cette technologie soit l'apanage de quelques grandes sociétés gardant jalousement leurs brevets et ce sont des pans entiers de la culture qui risquent d'être pris en otage, incluant auteurs et lecteurs.

Les modalités de communication des œuvres numériques en cours d'élaboration par les éditeurs se rejoignent toutes: il s'agit de verrouiller les œuvres téléchargées pour en empêcher le copiage. Ce verrouillage consistant en l'introduction d'un numéro d'identification dans le fichier identique à celui se trouvant sur la machine de lecture, l'œuvre ne peut être ainsi lue que par une seule machine. Le partage d'une œuvre avec quiconque devient alors impossible, sauf au prix de développements de logiciels surréalistes pourtant déjà imaginés. Il s'agirait de recréer la notion de prêt en inhibant la faculté de lecture d'une œuvre transmise par la machine émettrice pour autoriser cette lecture sur une autre. Le progrès tiendrait donc dans la reproduction de contraintes inhérentes à la transmission d'objets physiques dans un univers qui en est totalement affranchi. Pour la première fois depuis la tradition orale, un vecteur de transmission de la culture permet de donner sans être dessaisi de son don.

La question va bien au-delà de la crainte des éditeurs et des auteurs de voir leurs œuvres copiées d'un clic de souris, car les conséquences sont considérables sur la relation entre le lecteur et la structure qui lui fournit cette œuvre. Pour prix du verrouillage des fichiers, les éditeurs d'œuvres électroniques garantissent qu'ils tiendront la «bibliothèque» de leurs clients et seront ainsi capables à tout moment de leur offrir le téléchargement d'une œuvre qu'ils auront déjà payée. Mais, pour constituer «mabibliothèque.com», le lecteur devra décliner son identité pour chaque œuvre qu'il aura téléchargée. La perte totale de l'anonymat sur l'acquisition d'un livre est aussi l'abandon d'un degré de liberté de la part du citoyen. Nous vivons un temps où les sociétés commerciales intervenant sur le réseau cherchent à profiler à l'extrême leurs clients pour leur proposer de nouveaux produits répondant au plus près à leurs attentes supposées. En

plus, la valeur de ces sociétés est aussi liée à leurs capacités à vendre leurs données à d'autres entités. Cette méthode appliquée aux biens culturels pourrait, par exemple, permettre à des partis politiques de s'adresser directement à un ensemble de personnes ayant téléchargé des ouvrages qu'ils estimeraient conformes à leur programme. Plus graves encore seraient les conséquences sur les lecteurs identifiés comme les opposants de partis dont les fondements ne seraient pas franchement démocratiques. Paranoïa? Andy Groove, le patron historique d'Intel, a écrit un ouvrage s'intitulant *Seuls les paranoïaques survivent*. Il s'adressait alors aux chefs d'entreprise devant se prémunir d'une concurrence toujours plus vive et rapide. Le citoyen est aussi soumis à une concurrence dont il est à la fois l'acteur et l'enjeu. La protection de sa vie privée contre des avantages commerciaux qu'il lui appartient d'accepter ou de refuser à condition d'en avoir le choix. Et ce choix devient de plus en plus réduit. L'économie de la culture dématérialisée ne pourra pas ressembler à celle de la culture fixée sur un support physique. Quel prix, dans tous les sens du terme, le lecteur sera-t-il prêt à payer pour une suite de 0 et de 1? ●

Patrick Altman est éditeur.